

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires
1 jour soit 7h00 d'enseignement.	Personnel appelé à réaliser un examen de l'état de l'état d'un échafaudage dans le cadre d'une vérification journalière ou à l'occasion de sa mise en service.	Compréhension de la langue française nécessaire à <u>la lecture</u> ainsi qu'à <u>la rédaction</u> d'un PV de vérification. Absence de contre-indication médicale au travail en hauteur à vérifier par l'employeur	12

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité :

- De réaliser un examen de l'état de conservation d'un échafaudage dans le cadre d'une vérification journalière ou à l'occasion de sa mise en service.
- D'utiliser un échafaudage dans des conditions optimales de sécurité.

Validité du titre	Selon le code du travail : A renouveler autant de fois que nécessaire
Titres et qualités du formateur	Formateur expérimenté dans le domaine des échafaudages. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur
Moyens pédagogiques	Vidéo projection, divers documents (pancartes, notices d'utilisation, etc...). Un échafaudage (ou plusieurs en fonction du site de la formation) pour les applications pratiques.
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient. Alternance de phase théorique et mise en situation pratique
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour une utilisation et vérification des échafaudages en sécurité
Document délivré à la suite de l'évaluation	Délivrance d'une attestation de formation « Vérification journalière et Utilisation des échafaudages fixes et roulants »

Formation théorique (70% de la durée totale de la formation)

Introduction :

- Présentation de l'assemblée des objectifs de la formation
- Les échafaudages concernés par la formation ainsi que ses références

Obligations et responsabilités :

- Responsabilités du vérificateur et de l'employeur
- Le cadre réglementaire

Terminologie :

- De configuration, et des principaux éléments

L'examen de l'état de conservation :

- Définition
- Les points à contrôler selon l'arrêté du 21 décembre 2004

Les charges admissibles :

- Les classes d'échafaudages et le chargement conventionnel selon la Norme NF

Méthodes de vérification :

- Assurer la sécurité du vérificateur durant sa mission

Utilisation d'un échafaudage en sécurité :

- Les conditions préalables à l'utilisation.
- Les règles d'utilisation (selon le type d'échafaudage, l'environnement et l'organisation)

Formation pratique (30% de la durée totale de la formation)

Réalisation d'un examen de l'état de conservation (avec renseignement d'une grille d'évaluation)

Evaluation des objectifs

Evaluation des connaissances théoriques du stagiaire via un QCM avec condition de réussite

Evaluation pratique du stagiaire via une mise en situation avec condition de réussite